

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2013

**DELIBERATION N° DEL115-13**

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20131118-DEL115-13-DE  
Date de télétransmission : 25/11/2013  
Date de réception préfecture : 25/11/2013

*Certifiée exécutoire par le Maire  
Publiée le .....*

L'an deux mille treize, le 18 novembre à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 12 novembre 2013, s'est réuni à la mairie  
en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

Mmes N. AMBREGNI, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, C. EGEA,  
C. POLENTINI, C. TISON et MM. J-M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES,  
J-C. GUERRE-GENTON, B. LEBRUN, A. LEFORT, L. MOTTE, J. PAVAN, A. PERCONTE, Y. PERRIER,  
P. VERRI.

**Pouvoirs :**

Mme Isabelle BEREZIAT (Pouvoir à M. BREUILLÉ en date du 05/11/13)  
M. Rahim BAH (Pouvoir à C. EGEA en date du 18/11/13)  
M. Michel ISSINDOU (Pouvoir à J-C. GUERRE-GENTON) en date du 18/11/13)  
M. Georges MORIN (Pouvoir à C. POLENTINI en date du 18/11/13)  
M. Claude SERGENT (Pouvoir à S. BRANON-MAILLET en date du 13/11/13)

**Absents excusés :**

Mmes Joëlle BEAUGEON, Geneviève PROSCHE-LEMAIRE, Hélène MIOLLAN, Marie-Françoise PELLEGRIN,  
Christine PICCA, MM. Jérôme DESMOULINS.

Mme Alberte BONNIN-DESSARTS a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle aux  
associations internationales de la commune.**

**Rapporteur : Christelle POLENTINI**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal,

La bibliothèque de Gières a organisé le 21 septembre 2013 une vente de livres déclassés  
avec la participation des associations internationales de la commune (Gières Palestine,  
Gières Pérou et Gières Roumanie).

Il est proposé de reverser le produit de cette vente qui s'élève à 444,50 € à ces associations  
afin de participer à leurs projets.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 149 € à l'association Gières Palestine
- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 149 € à l'association Gières Pérou
- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 149 € à l'association Gières Roumanie
- de dire que les crédits sont inscrits au chapitre 65 du budget 2013 de la commune de Gières

Conclusions : La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 18 novembre 2013.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Pierre VERRI